



REGLEMENT GRAPHIQUE
Vue globale - Planche graphique A
Révision allégée N°2
Date d'arrêt : 27/06/2023 | Date d'approbation : 12/12/2023

Éléments de repère :

- Limite communale
- Cadastre**
- Parcelle
- Types de bâtis :**
- Bâti dur
- Bâti léger
- Zones simplifiées :**
- A : Agricole
- AU : À urbaniser
- N : Naturelle
- U : Urbaine

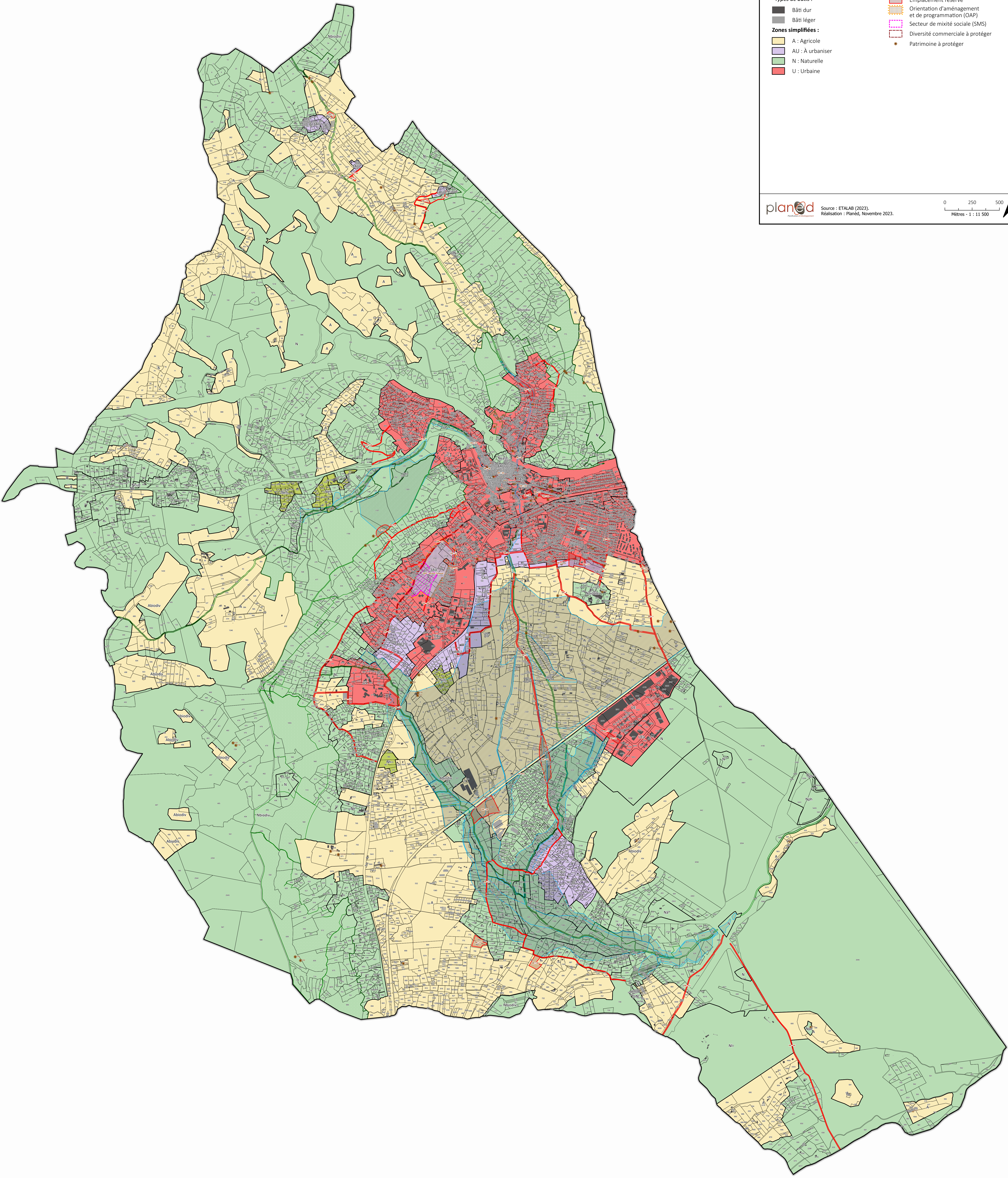
Prescriptions :

- Espace Boisé Classé
- Limitation de la constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général
- Emplacement réservé
- Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- Secteur de mixité sociale (SMS)
- Diversité commerciale à protéger
- Patrimoine à protéger



Source : ETALAB (2023).
Réalisation : Planed, Novembre 2023.

0 250 500
Mètres - 1 : 11 500

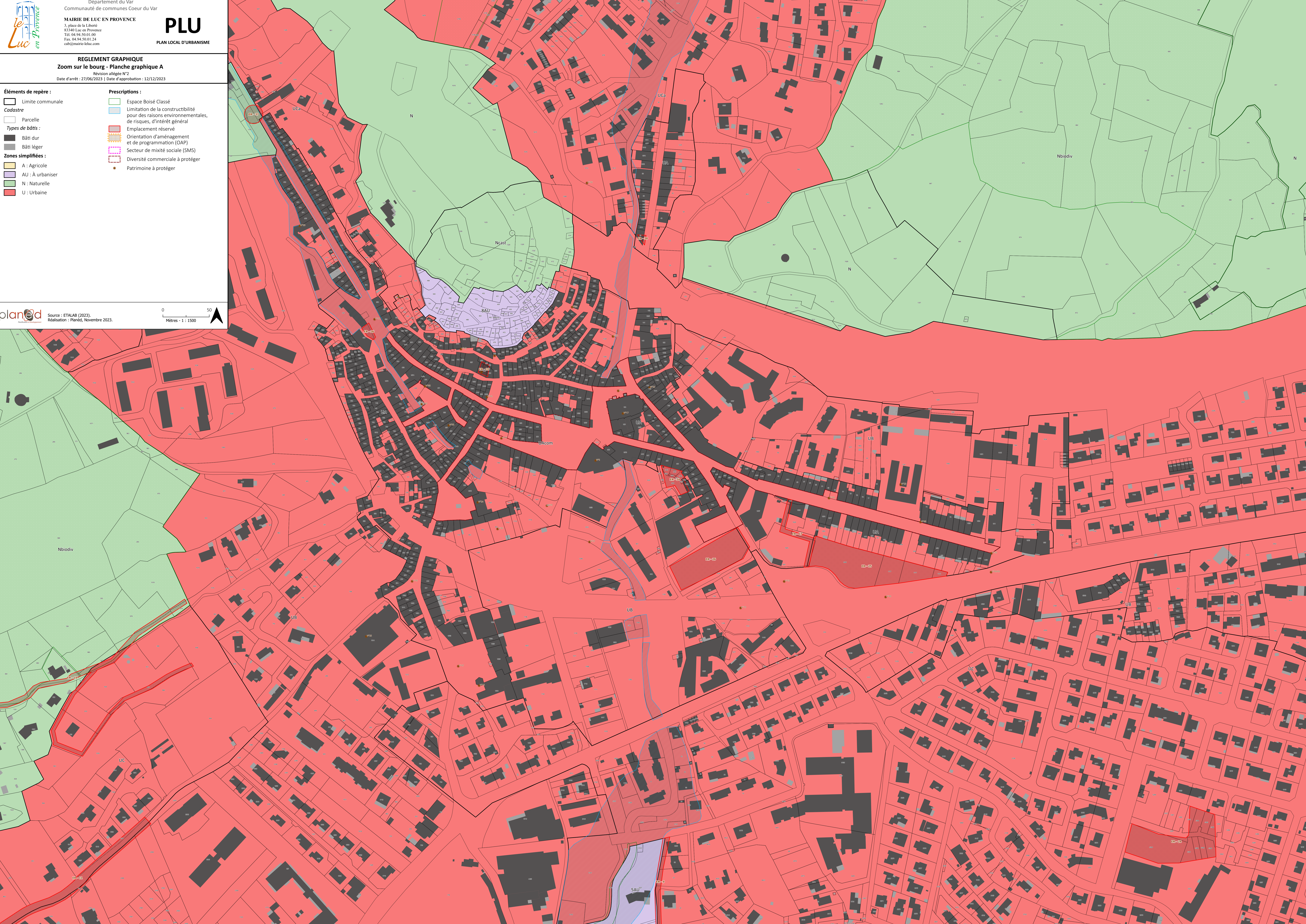


REGLEMENT GRAPHIQUE
Zoom sur le bourg - Planche graphique A
Révision allégée N°2
Date d'arrêt : 27/06/2023 | Date d'approbation : 12/12/2023

- Éléments de repère :**

 - Limite communale
 - Parcelle
 - Types de bâtis :**
 - Bât dur
 - Bât léger
 - Zones simplifiées :**
 - A : Agricole
 - AU : À urbaniser
 - N : Naturelle
 - U : Urbaine
- Prescriptions :**

 - Espace Boisé Classé
 - Limitation de la constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général
 - Emplacement réservé
 - Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
 - Secteur de mixité sociale (SMS)
 - Diversité commerciale à protéger
 - Patrimoine à protéger





Département du Var

Communauté de communes Cœur du Var

MAIRIE DE LUC EN PROVENCE

3, place de la Liberté
83340 Luc en Provence
Tél. 04 94 50 01 00
Fax. 04 94 50 01 24
cab@mairie-lucuc.com

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE

Zoom sur les emplacements réservés modifiés - Planche graphique A

Révision allégée N°2
Date d'arrêt : 27/06/2023 | Date d'approbation : 12/12/2023

Éléments de repère :

 Limite communale

 Cadastre

 Parcelle

Types de bâtis :

 Bâti dur

 Bâti léger

Zones simplifiées :

 A : Agricole

 AU : À urbaniser

 N : Naturelle

 U : Urbaine

Prescriptions :

 Espace Boisé Classé

 Limitation de la constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général

 Emplacement réservé

 Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)

 Secteur de mixité sociale (SMS)

 Diversité commerciale à protéger

 Patrimoine à protéger

 Source : ETALAB (2023).
Réalisation : Planod, Novembre 2023.

050

Mètres - 1 : 1500



